BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Session ordinaire du : *03 juillet 2019*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 03 juillet 2019 à Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur **Cesar-Augusto MBA ABOGO,** Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification de la République de Guinée Equatoriale, son Président statutaire.

Après avoir adopté le procès-verbal de sa réunion tenue le 1er avril 2019, le Conseil d'Administration a pris acte de l'état d'exécution de ses précédentes résolutions et décisions. Il a félicité le Gouvernement de la Banque pour la mise en œuvre diligente de ces mesures et l'a engagé à accélérer la réalisation des actions restantes.

Abordant les différents rapports, le Conseil d'Administration a pris acte de ceux élaborés par le Comité d'Audit lors de ses sessions ordinaire et extraordinaire du deuxième trimestre 2019, tout en prenant note de l'exécution du budget de la BEAC au 31 mai 2019 ainsi que des perspectives y relatives. Il a également été informé de l'état d'avancement du processus de fusion des marchés financiers de la CEMAC, consigné dans le rapport d'étape produit à cet effet.

Examinant l'évolution de la conjoncture économique et financière récente des Etats membres de la CEMAC et des perspectives à court et moyen termes, le Conseil d'Administration s'est satisfait de la poursuite de la consolidation du cadre macroéconomique de la sous-région, caractérisée par la reprise de la croissance, l'amélioration des indicateurs d'endettement extérieur, la hausse des réserves de change et l'amélioration du taux de couverture extérieure de la monnaie. Il a salué les performances des finances publiques et encouragé le Gouvernement de la Banque ainsi que les Etats membres à poursuivre les efforts visant à mettre en œuvre les plans de redressement économique déployés.

Après avoir pris connaissance du rapport de mise en œuvre de la réglementation des changes fait par le Gouvernement de la Banque, le Conseil d'Administration l'a engagé à poursuivre et à intensifier ses efforts de communication et de dialogue avec toutes les parties prenantes.

Au regard des réels besoins de financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), le Conseil d'Administration a recommandé à cette institution de développement d'utiliser sa ligne de refinancement auprès de la Banque Centrale, en présentant à ses guichet les dossiers éligibles.

De même, le Conseil d'Administration a autorisé la mobilisation, sur le guichet B du Marché Monétaire, d'un crédit à moyen terme en faveur d'un établissement de crédit, pour le financement d'investissements productifs.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a validé la liste de cinq sociétés financières admises en qualité d'émetteurs autorisés hors Zone Euro pour les opérations de la Salle des Marchés de la BEAC.

Le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Blaise Eugène NSOM aux fonctions de Directeur National de la BEAC pour le Cameroun.

Au terme de ses travaux, le Conseil d'Administration a adressé ses sincères remerciements à Monsieur Jean-Marie Benoît Mani, pour son professionnalisme et la qualité du travail réalisé à la tête de la Direction Nationale de la BEAC pour le Cameroun depuis 2008, et lui a souhaité une excellente retraite./-

Le Président du Conseil d'Administration,



Cesar-Augusto MBA ABOGO